

**Allocution d'ouverture de Mme Laura BAEZA,
Ambassadeur de l'UE en Tunisie**

**Séminaire de Lancement du projet de jumelage
« Appui à l'Instance Nationale des Télécommunications »**

**Technopôle EL GHAZALA
Tunis le 20 Mai 2015**

Monsieur le Ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique,

Monsieur le Président de l'Instance Nationale des Télécommunications,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Italie en Tunisie,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Espagne en Tunisie,

Monsieur l'Ambassadeur de la France en Tunisie,

Mesdames et Messieurs les représentants du Ministère de l'Investissement et de la Coopération internationale et des autres institutions publiques ici présentes,

Monsieur le Directeur Général de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage,

Les représentants des partenaires du projet,

Chers collègues et amis,

C'est pour moi à la fois un plaisir et un honneur de pouvoir participer à ce séminaire de lancement du projet d'appui institutionnel dans le domaine des Télécommunications. Je voudrais féliciter d'ores et déjà l'Instance Nationale des Télécommunications qui grâce à ce jumelage va pouvoir être à jour des nouvelles tendances internationales dans le domaine de la régulation des communications électroniques et des communications postales.

Mesdames et messieurs,

Depuis le début de la nouvelle ère politique, l'Union européenne a considérablement augmenté son volume d'aide pour le pays : l'aide européenne à la Tunisie a quasiment doublé depuis 2011 en termes d'allocations, ce qui a permis de passer d'une moyenne annuelle de 70-80 millions d'euros, durant la période 2007-2010, à 150 millions d'euros pendant les années 2011-2014, le tout sous forme de dons.

Le budget accordé à la Tunisie durant la période 2011-2014 est de 614 millions d'euros sans compter tous les appuis à la Tunisie lancés dans le cadre des initiatives régionales, des EM ou de la BEI et la BERD.

L'Union européenne a confirmé sa pleine disponibilité à soutenir les réformes engagées par les Gouvernements qui se sont succédé depuis le 14 janvier 2011 et continue à apporter le soutien nécessaire pour le développement du pays, sous plusieurs formes et avec toute une panoplie d'instruments au service de la Tunisie, telles que les jumelages.

A cet égard, nous avons conclu depuis 2011, 23 projets de jumelage entre la Tunisie et des partenaires publics européens, en plus de 14 projets de jumelage actuellement en phase d'analyse et préparation, confirmant ainsi la pertinence de cet instrument de coopération basé sur le partenariat entre les administrations publiques tunisiennes et leurs homologues européens.

Je tiens ici à souligner l'importance stratégique du Programme d'appui à l'Accord d'Association et à la transition démocratique (P3AT) pour l'approfondissement des relations UE - Tunisie, et à féliciter tous les partenaires tunisiens et européens pour leur engagement dans le travail qui a été réalisé au cours de ces dernières années.

Je tiens à rappeler par ailleurs que ce programme finance aussi d'autres types de projets tels que les deux derniers projets d'assistance technique lancés au profil de votre ministère à savoir le projet d'Appui à la poste tunisienne et le Projet d'Appui au Pôle Elgazala des Technologies de la Communication avec un budget d'un million d'euros chacun.. Ces deux projets sont en totale harmonie et complémentarité avec notre jumelage d'aujourd'hui.

Mesdames et messieurs,

Le Plan d'Action 2013-2017 pour un Partenariat Privilégié, adopté sur la base de l'Accord d'Association signé en 1995 établit un large éventail de priorités dans des domaines telles que le dialogue politique, les réformes économiques et sociales, les secteurs du transport et de l'énergie ainsi que la société de l'information.

Ce plan d'action, à travers lequel l'UE et la Tunisie se sont montrées déterminées à renforcer leurs relations de coopération sur la base d'un partenariat solidaire, garantit une adaptation aux besoins et aux spécificités tunisiennes.

Parmi ces priorités, qui gardent toutes leur importance, le volet des Technologies de l'Information et de la Communication prévoit un développement de l'infrastructure technologique et un renforcement de la coopération sectorielle pour développer 'une société de l'information inclusive.

Le projet de jumelage qui nous regroupe aujourd'hui et qui vise à renforcer la régulation du marché des communications électroniques et postale, est pour nous la concrétisation directe de ce plan d'action.

À travers ce projet, l'INT contribuera à la mise en place du Partenariat Privilégié et réalisera son propre programme visant à développer ses ressources humaines et renforcer leurs capacités. Cela permettra à l'INT de mieux répondre aux exigences de développement économique du secteur des télécommunications pour la période à venir.

Ce projet permettra aussi de renforcer la coopération entre l'INT et ses partenaires régulateurs dans la région méditerranéenne et dans les États membres de l'UE. Il confirme le très bon rôle joué jusqu'à présent par l'INT dans les trois programmes « Approches à la Politique des Télécommunications » et dans le réseau des régulateurs euro-méditerranéen lancé à Malte le 1er juillet 2008 où l'INT est un membre fondateur.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi, en guise de conclusion, de rappeler, après avoir déjà rappelé l'institution partenaire principale tunisienne, les partenaires européens, à savoir :

- L'Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni, AGCOM, (Italie)
- Comisión Nacional de Mercados y Competencia, CNMC (Espagne)
- Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (France).

Ces sont des partenaires extrêmement compétents et avec une grande expertise dans ce domaine qui sauront apporter, j'en suis convaincue, des réponses certaines et des solutions viables au partenaire tunisien, sans perdre de vue, bien sûr, l'expérience déjà acquise à l'échelle nationale.

Nous sommes totalement confiants que, de sa part, l'INT assurera une coopération professionnelle et de haut niveau avec ces partenaires.

Je tiens à remercier les organisateurs de cet événement et à souhaiter un bon travail aux chefs du projet tunisien et européen et à leurs équipes.

Merci